Meurchin

notre ville

Bulletin municipal Mai 2018 - N° 455

« Le printemps est arrivé,
La belle saison … »
(Michel Fugain)

www.meurchin.fr

NOCES D'OR

Le samedi 24 mars, nous avons célébré les noces d'or d'Eliane et Bernard Tavernier, soit plus de 50 ans d'union depuis leur mariage le 9 mars 1968 à Vendin le Vieil.

Meurchinois depuis 1976, parents de deux filles et deux garçons, grands-parents de 15 petits-enfants et maintenant arrière-grands-parents de huit petits, Eliane et Bernard ne voient pas passer le temps ! Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur pour continuer cette belle histoire.

CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE

Mardi 27 mars après-midi, se déroulait le traditionnel carnaval de l'école maternelle qui clôturait la saison des carnavals meurchinois. Les jeunes masques furent fêtés par les grands de l'école les Platanes auxquels ils rendent visite chaque année dans la cour.

Malgré le temps déplorable, un moment de joie qui a fait du bien !

CLUB FÉMININ

Mardi 27 mars, le Club Féminin fêtait son quarante-cinquième anniversaire autour d'un repas festif et convivial.

La présidente Madame Danièle Bouillet et son équipe sont fières à juste titre de la bonne santé de leur Club qui offre à ses adhérentes une palette d'activités variées et de qualité.

Bravo Mesdames !

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE

Notre service Environnement vient de réaliser une superbe barrière pour entourer le vieux tilleul de l'école maternelle dont les grosses racines aériennes présentent des risques de chutes pour les enfants. Cette réalisation a été faite uniquement avec des matériaux de récupération.

Des bancs originaux fabriqués à partir de troncs d'arbres sont également en cours de fabrication. Notre service Environnement met toujours un point d'honneur à travailler dans cet état d'esprit écologique de recycler, valoriser l'existant !

E D I T O

par Daniel TOP, Maire

Le Mercredi 11 avril 2018, le Conseil Municipal s'est réuni pour d'une part, adopter le Compte Administratif de l'année 2017 arrêté en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 3 983 790,51€ et 3 986 333,49€ et d'autre part, voter le budget communal 2018.

L'élaboration du Budget Primitif est un moment essentiel dans la vie d'une commune puisqu'il détermine l'ensemble des actions et des projets à entreprendre. Même si depuis quatre ans, nous connaissons un contexte budgétaire difficile, nous avons fait preuve d'exigence et de rigueur sans renoncer à répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens. Pour cela, je remercie l'ensemble des élus et les services municipaux qui s'astreignent à accompagner notre politique de maîtrise des dépenses.

Le budget de la commune pour l'exercice 2018 est estimé en section de fonctionnement à 4 259 439,83€. Les efforts engagés par chacun, nous permettent de maintenir le montant des subventions attribué aux associations et établissements scolaires, d'entreprendre des actions en partenariat avec les enseignants et le service culturel pour répondre à notre devoir de mémoire en cette année de commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale, de revisiter notre manifestation « l'il « ô » loisirs » et d'innover l'hommage mérité à nos aînés lors de « la semaine bleue » en proposant des activités ludiques tout au long du mois d'octobre et en favorisant les initiatives sous le signe du lien générationnel avec la création du repas intergénérationnel.

De plus, au cours de cette séance, le Conseil Municipal, pour la 7ème année, a décidé de maintenir les taux d'imposition des trois taxes (19,85% pour la taxe d'habitation, 22,59% pour le foncier bâti et 70,87 % pour le foncier non bâti).

Quant au budget d'investissement, 1 055 736,30€ vont être consacrés à la mise aux normes PMR et accessibilité de nos bâtiments communaux, à la réalisation d'une chaufferie centrale (école primaire, hôtel de ville et salle ferry), à la réfection des toilettes des filles de l'école primaire « les platanes » à la réfection du local des sapeurs pompiers, à l'acquisition de matériels et de mobiliers. Nous avons également fait le choix de renforcer nos dispositifs liés à la sécurité en équipant nos policiers municipaux d'un radar laser pour accentuer les contrôles routiers, en augmentant le nombre de patrouille de la société de Surveillance et de Sécurité Privée et en contractualisant une nouvelle convention avec la Police Nationale. L'équilibre financier sera assuré par les subventions attribuées par l'Etat, les excédents de fonctionnement et d'investissement de 2017 d'un montant de 607 787,89€. Enfin, même si notre niveau d'endettement est deux fois et demi inférieur à la moyenne de la strate (326,59€ par habitant contre 842,00€), notre décision de ne pas avoir recours à l'emprunt cette année, nous contraint de reporter notre programme de réfection de voirie Rues Allende et Pablo Néruda.

Une fois encore, nous avons souhaité un budget responsable et volontariste tout en restant fidèles à nos engagements « maintenir pour tous des services publics accessibles et de qualité ».

Vous pouvez consulter ces informations sur le site de la commune à l'adresse suivante : https://www.meurchin.fr/autres-services/telechargements/conseilsmunicipaux/2018.

Meurchin Notre Ville N° 455 -Mai 2018 *Mensuel d'information*

Rédaction et administration : Mairie de Meurchin - Place Jean Jaurès - 62410 Meurchin - ☎ 03.21.74.08.13 - **Fondateur :** Augustin LESCOUF
Directeur de Publication : Daniel TOP, Maire - **Rédacteur en Chef :** Daniel TOP - **Rédaction et photos :** Sylvie DUPUIS et Gérard HOLLOSI
Impression : Imprimerie L'Artésienne - ZI de l'Alouette - rue F. Jacob - 62800 Liévin - ☎ 03.21.72.78.90

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Ce samedi 31 mars, le Service Municipal Jeunesse avait comme à son habitude préparé avec minutie la chasse aux œufs de Pâques pour nos jeunes dans la prairie derrière l'école maternelle.

Seulement, la météo ne s'y prêtait guère : fraîcheur et pluie. Et miracle ! Juste à onze heures, le soleil présida cette manifestation au grand bonheur de tous. Ce fut alors une chasse aux œufs mémorable ! Quel plaisir de voir tous ces jeunes répartis par groupes d'âge, à la recherche des chocolats !

Nous avons accueilli 168 enfants de 2 à 11 ans, et voici les prénoms des enfants gagnants sur chaque parcours :

- Baby parcours : Énora
- Maternelle GR1 : Naëlle
- Maternelle GR2 : Victoire
- Primaire GP1 : Imrane
- Primaire GP2 : Lila
- Primaire GP3 : Lyséa

Le gros lot a été remporté par Nathan

Félicitations à notre Service Jeunesse pour cette organisation sans faille !

L'ODYSSÉE DE THOMAS PESQUET ENCORE PRÉSENTE À L'ARTCHIPEL

Ce samedi 14 avril, 11 heures à la médiathèque, cérémonie de remise des cartes « QSL » attestant du contact pris entre les élèves du CM2 de Monsieur Lejeune le 1er mars 2017 avec Thomas Pesquet alors en rotation autour de la terre dans l'I.S.S.

Monsieur Laurent Cartégnie radioamateur meurchinois fit une rétrospective de ce moment exceptionnel qui restera dans la mémoire de tous les participants.

Monsieur Lejeune, lors de la remise des cartes officielles « Thomas Pesquet » seulement tirées à 1000 exemplaires pour la France, se félicita de la présence de tous ses anciens élèves de 2017 prouvant l'importance qu'ils portent à cet évènement. Monsieur le Maire exprima sa satisfaction pour toutes les actions entreprises par l'Artchipel au bénéfice de nos enfants, en remerciant chaleureusement Monsieur Cartégnie et son équipe ainsi que l'équipe de la Médiathèque dirigée par Madame Gaëlle Thomas toujours à l'affut de sujets enrichissants pour notre communauté.

Notons que ce jour-là, l'I.S.S. a survolé Meurchin à 15h19 ; mais sans Thomas Pesquet !

Culture

Samedi 31 mars, l'Artchipel recevait monsieur Max Vandervorst luthier sauvage et « patamusicien » qui, depuis 30 ans, à partir de matériaux de récupération, fabrique des instruments de musique plus étonnants les uns que les autres.

Son atelier démarre d'ailleurs par l'interprétation d'un air musical avec son « saxosoir » mot résultant de la contraction entre saxophone et arrosoir. Surprenant ! Tout de suite l'ambiance est créée.

Monsieur Vandercorst se révèle un vrai musicien, fin pédagogue qui sait vulgariser son art avec les moyens de bord, toujours dans la recherche de qualité, la mise en valeur de chacun. Aussi bien adultes qu'enfants, tous les participants sont sous le charme. Rumba interprétée avec des bouteilles d'eau, réalisation de « chahutophones » en papier pour travailler le souffle. Tout le monde y est allé de bon cœur. C'est un atelier qui marquera ses participants.

Merci Monsieur Max !

Centenaire de la fin de la première guerre mondiale

Jeudi 5 avril à l'Artchipel, les élèves de l'école « les Platanes » ont pu assister au spectacle « le voyage de Jeanne », l'histoire de l'exode d'une jeune meurchinoise Jeanne, pendant la Grande Guerre, racontée par une comédienne en costume d'époque et illustrée par un théâtre d'ombres.

Cette manière de sensibiliser à la Grande Guerre déjà si lointaine a réussi son objectif.

Nos jeunes se sont facilement identifiés à Jeanne sur les chemins de l'exode dans toutes les péripéties vécues jusqu'au retour à Meurchin dévasté en 1918.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

Les bulletins d'inscription et le règlement du concours sont disponibles en Mairie.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 30 juin. Nous comptons sur votre participation et rappelons que tous les participants seront récompensés lors de la sympathique cérémonie des résultats.

Dictons du mois

■ A la sainte Denise, le froid n'en fait plus à sa guise (le 15 mai)

(N'oublions pas les saints de glace les 11, 12 et 13 mai, qui apportent souvent une vague de froid.

Attention aux plants de tomates !)

■ Mai sans rose rend l'âme morose.

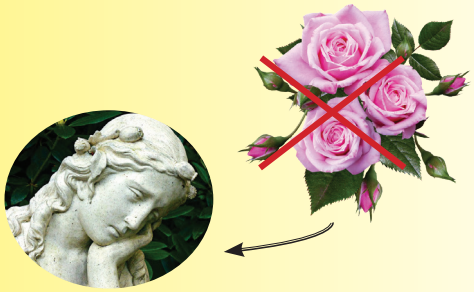

DÉCLARATION DES REVENUS 2017

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Si votre revenu Fiscal de référence de 2016 est supérieur à 15 000 € et que vous êtes équipé d'un accès internet votre déclaration doit être réalisée sur internet.

Des agents sont disponibles dans les centres des Impôts pour vous accompagner gratuitement dans cette démarche.

La Poste a également démarré en avril un service d'aide pour la télé-déclaration en ligne à domicile. Vous êtes aidé par un postier, mais cette prestation est payante, environ 50 €.

Toutefois si vous estimez ne pas être en mesure de faire ce type de déclaration, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier à rendre au plus tard le jeudi 17 mai 2018.

La déclaration sur le site internet, pour notre département est à faire au plus tard le 5 juin 2018.

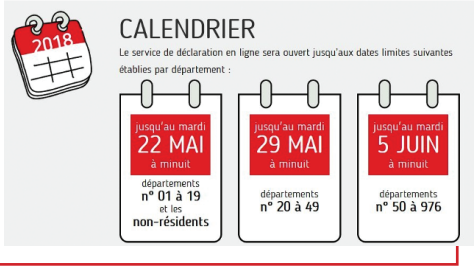

LA PLANTE DU MOIS

Il est encore temps de semer la Bourrache. Cette plante rustique a de magnifiques fleurs bleues comestibles qui embelliront vos plats. Une fois installée, la bourrache se ressème d'elle-même.

Elle favorise la pollinisation de vos cultures en attirant abeilles et bourdons.

Les feuilles se consomment également comme des épinards.

Cette année l'**UCAM**, a souhaité remercier sa fidèle clientèle en organisant un jeu Facebook à l'occasion des fêtes de Pâques et a tenu à remercier toutes les personnes qui ont participé. 16 lots ont été attribués.

Du 19 mai au 2 juin, elle mettra en place une opération « coupe du monde » en partenariat avec la CCI, vous pourrez y participer en remplissant des bulletins dans leurs magasins. En attendant vous pouvez les suivre sur leur page Facebook : L'union commerciale et artisanale de Meurchin.

Les Propos de l'opposition

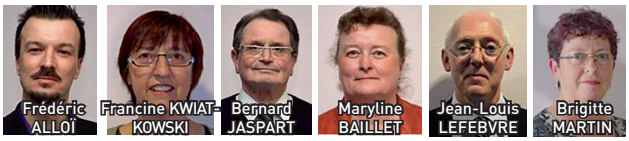

Meurchin voit ses commerces disparaître petit à petit. Des aides seront alloués aux nouvelles entreprises qui se créent alors que celles implantées ne bénéficient d'aucune subvention. Nos commerçants ont d'ailleurs mené des actions contre ce dysfonctionnement, mais ont-ils été soutenus par la municipalité ?
Venez nous rencontrer le mercredi 9 mai de 14h30 à 15h30 lors de notre permanence en Mairie
Vous pouvez aussi nous suivre sur notre site internet mis à jour régulièrement :
http://leselusdelopposition.monsite-orange.fr
Sachez que nous restons à votre disposition pour tout problème rencontré dans la commune.
Contact : groupedelargeunion@orange.fr

SPORT

L'Espoir, notre club de tennis de table réalise une excellente saison !

L'équipe 1ère en régionale 2, malgré une récente défaite contre Dunkerque (son principal joueur étant absent) vise encore la montée.

L'équipe 2 en régionale 4, seconde de sa poule vient de battre le premier et devrait monter.

L'équipe 3 monte avec 5 victoires sur 5.

L'équipe 4 et l'équipe 5 se maintiennent.

L'équipe des jeunes, avec 2 victoires sur deux rencontres, peut également envisager la montée.

Comme dit Jérôme l'un des sympathiques dirigeants « *L'Espoir grandit* » !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Savoir trier pour bien recycler !

Pensez à séparer les différents matériaux recyclables, sinon ils prendront ensemble le chemin de l'incinérateur.

- Pour un catalogue emballé sous film plastique, papier et plastique sont recyclables mais séparément. Les employés des centres de tri ne peuvent prendre le temps de séparer revues et emballages sur la chaîne de tri.
- Avec 27 bouteilles en plastique on réalise un pull en laine polaire.
- Le papier se recycle de deux à cinq fois.

Petit rappel :

Une association récupère les capsules des bouteilles d'eau pour financer l'achat de fauteuils roulants pour les personnes handicapées. Vous pouvez déposer vos bouchons dans le container à l'entrée des services techniques.

Un geste, une pensée, des paroles réconfortantes, des fleurs, une présence, tant de témoignages de sympathie nous ont apporté réconfort et consolation en cette douloureuse circonstance, lors du décès de

Monsieur Jean-Noël MARECHAL
Époux de Madame Christine DECLERCQ

Jonathan MARECHAL et Emma DECOTTIGNIES
Jennifer MARECHAL et Romain SINAEVE
Julien CROES et Lucie FOURDRINIER *ses enfants*
Et toute la famille

Vous en remercient très sincèrement

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST :

Jardinières, jardiniers, pour enrichir, alléger, habiller votre terre, le service Environnement met à votre disposition du bon compost au fond de la cour des services techniques les **vendredis 18 et 25 mai**.

Une opportunité à saisir en ce début de saison de cultures et fleurissements.

APE

L'Association des Parents d'Elèves « Les Platanes » remercie l'ensemble des commerçants de Meurchin pour les lots qu'ils ont offerts à l'occasion du Banquet annuel de l'association.

agenda

Fête des Travailleurs **mardi 1er mai**

9h45 : Dépôt de gerbes sur les tombes des Sociétaires décédés dans l'année 2017-2018 par les Médaillés du Travail.
10h30 : Assemblée Générale des Médaillés- Salle de la Mairie, sous la présidence d'honneur de M le Maire de MEURCHIN et en présence de M Jean-Luc HENNEQUART Président de l'Union des décorés de la Médaille d'Honneur du Travail de Lens et environs.
11h45 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts suivi du verre de l'amitié offert par la Municipalité- Salle de la Mairie.

Fête de la Victoire 1945 **mardi 8 mai à 11h**

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Défilé suivi du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Club du 3ème Printemps

Le Club du 3ème Printemps organise son traditionnel REPAS DANSANT DE L'ASCENSION le **Jeudi 10 mai à partir de 12h30 à la Salle des Fêtes**. Le Repas et l'Animation seront assurés respectivement par M.et Mme LEFEBVRE – Traiteurs et l'Orchestre « CRESCENDO ».
Au Menu : Apéritif de Bienvenue, Potage au Choux fleur, Cassolette de St Jacques, Sorbet Mandarine, Cuisse de Pintade et sa trilogie de légumes, Assiette de 3 fromages avec salade, Dessert : Mignardises, Café.
Prix, boissons comprises : 26 €- Enfants de moins de 12 ans : 12 €

Réservations : 06-89-14-12-14 et 06-80-92-93-86 jusqu'au mercredi 2 Mai inclus.

La route du Louvre dimanche 13 mai

Voir dans le supplément

Secours populaire

Vente au local, 7 Cité de la Gare, de vêtements neufs et d'occasion, de vaisselles, ... un peu de tout les **12, 13 et 14 juin de 9h à midi.**

Club Féminin

Séances de sophrologie de groupe, salle de la mairie, ouvertes à toutes et à tous.
Les **Lundis 14 et 28 mai de 18h30 à 19h30**

Séance de révision du Code de la Route : **mardi 29 mai à 14h, salle de la mairie.**

L'ARTCHIPEL
MÉDIATHÈQUE PLURIDISCIPLINAIRE

► EXPOSITIONS

A l'occasion du centenaire de la fin de la Grande Guerre, la Ville vous propose de découvrir deux expositions :

« Meurchin et la Grande Guerre »
Avec l'aimable collaboration de particuliers et de collectionneurs privés

« La musique et la Grande Guerre »

Exposition prêtée par les Archives Départementales du Pas de Calais

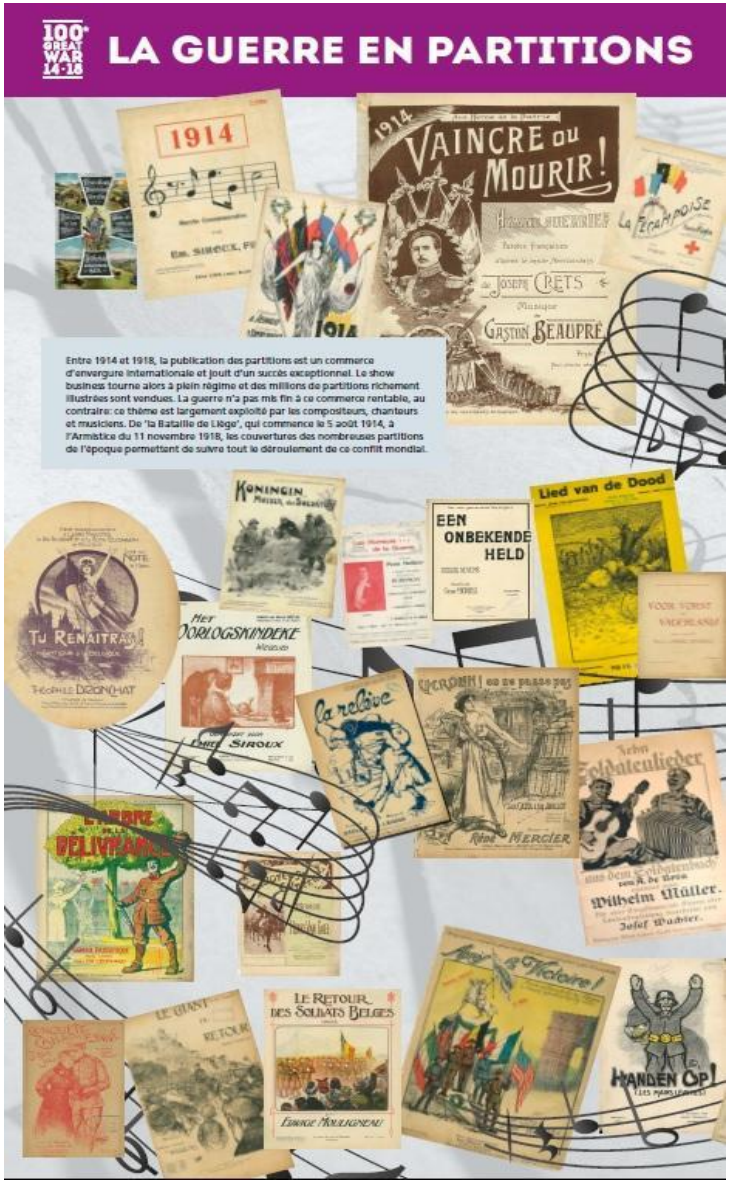

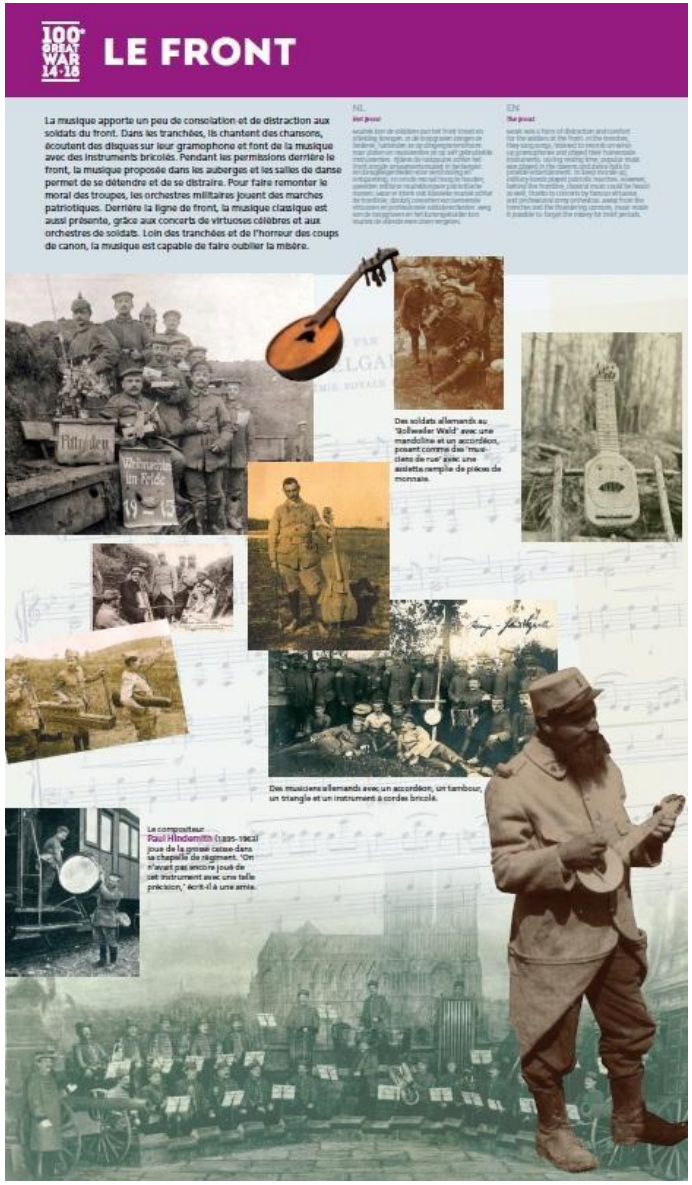

Du 11 au 31 mai 2018 Expositions visibles aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

Retrouvez dans cette exposition les partitions jouées pendant la période, les compositeurs dans la Grande Guerre, la musique dans les camps d'internement, la vie sur le front et la propagande.

▶ SPECTACLE

Pour commémorer cet anniversaire, la Ville de Meurchin, l'école Les Platanes et l'Union Musicale de Meurchin se sont associés pour vous présenter un spectacle musical.

De plus, les élèves de CM2 des classes de M. Lejeune et Mme Allouchery participent à cet évènement en publiant chaque mois, dans le bulletin municipal, un épisode de l'histoire d'Henri, jeune soldat meurchinois mobilisé pour partir à la guerre.

Voici le dernier épisode de ses aventures :

Henri est renvoyé sur le front.

La guerre se termine. Les camarades de régiment retrouvent un soldat mort sur le champ de bataille.

Signalement : yeux bleus, cheveux châtains,
Henri, français, de sexe masculin,
âge : entre trente et trente et un,
habite à Meurchin domicilié rue Lamendin.

Il est mort en héros,
tué par des bombardements

Yeux bleus, cheveux châtains
Henri, tu dors dans le no man's land
Une fleur de sang à la main.

Poème inspiré par le texte « Jane B. » de S. Gainsbourg

► CONCERT

Sous la direction de Sylvain Sauvage, professeur à l'école de musique de Meurchin, les élèves de la classe de guitare vous proposent un concert le vendredi 25 mai à 20h, dans la salle multifonctions de l'Artchipel.

Entrée gratuite – Réservation conseillée auprès de l'accueil : 03-21-74-10-53

► GALA DE L'ECOLE MUNICIPALE DE DANSE

GALA de l'Ecole Municipale de danse
LES 9 ET 10 JUIN
BILLETTERIE LES 12 ET 19 MAI à L'ARTCHIPEL DE 10H à 12H

► Heure du conte

Lecture à voix haute d'albums jeunesse, pour les enfants à partir de 3 ans
Mercredi 16 mai 16h30 ***Accès libre.***

COLIS DE NOEL SENIORS

2018

Comme vous l'avez certainement remarqué l'année dernière, la remise des colis de fin d'année 2018 se fera uniquement sur inscription.

Nous souhaitons faire bénéficier tous les Meurchinois intéressés qui ont, cette année, 70 ans ou plus.

A cette occasion, nous vous invitons dès à présent à vous rendre au CCAS les mardis, jeudis et vendredis de 9 h00 à 12h00 et ce jusqu'à la date limite du 19 octobre 2018 avec votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile.

Si vous ne pouvez vous déplacer, vous pouvez nous transmettre ces documents par le biais d'une tierce personne ou en nous contactant par téléphone au 03.21.08.05.18.

Nous vous remercions à l'avance,

L'équipe du CCAS

INSCRIPTIONS CANTINE

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

INSCRIPTION CANTINE

Les dossiers d'inscriptions pour la prochaine rentrée sont à retirer dés à présent dans votre Mairie ou à télécharger sur le site de la Commune : www.meurchin.fr.

Ce dossier et le règlement intérieur du restaurant scolaire sont à rendre **obligatoirement** avant la rentrée de septembre pour que votre enfant puisse bénéficier de ce service.

Nous restons à votre service.

INFORMATIONS DU SERVICE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

BOURSES COMMUNALES

La Municipalité alloue une bourse communale aux parents d'élèves fréquentant les CES et lycées (sauf CES de Wingles).

Pour bénéficier de cette aide, il suffit de déposer au bureau des Affaires Scolaires de la Mairie, avant le 30 juin :

- un certificat de scolarité 2017/2018 de chaque enfant,
- le livret de famille,
- un RIB.

Nous restons à votre service.

INFORMATIONS DU SERVICE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

OUVERTURES ET PERMANENCES DE LA MAIRIE DURANT LA PERIODE ESTIVALE JUILLET ET AOUT 2018.

Permanences de Monsieur le Maire : pas de permanence du 2 juillet au 1er septembre inclus. Reprise des rendez-vous le samedi 8 septembre.

Permanences de Mairie – Service État-Civil : pas de permanence le samedi matin du 9 juillet au 1er septembre inclus. Reprise des permanences le 8 septembre 2018.

Durant les festivités de la Kermesse annuelle, les services de la Mairie seront fermés les **lundi 23 et mardi 24 juillet**, une permanence État-Civil sera tenue le lundi 23 de 13h00 à 14h00.

Les horaires restent inchangés :

- le lundi de 13h à 17h
- du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de bonnes vacances. A bientôt.

LA ROUTE DU LOUVRE

DIMANCHE 13 MAI 2018

AVIS AUX RIVERAINS

DES RUES A. THOMAS, J. GUESDE, S. ALLENDE, P. NERUDA, LA FONTAINE, DU TONKIN, SALENGRO, DU 8 MAI, CHEMIN DU HALAGE, CHEMIN DES ORMEAUX, ALLEE DES OISEAUX, CITES DE LA GARE ET STE CECILE ET DE LA GARE D'EAU

Pour des raisons de sécurité, le stationnement sera **strictement** interdit sur le parcours du Marathon de « La Route du Louvre » le **dimanche 13 mai 2018 à partir de 8 h 00**. La Police Nationale a pour consignes de verbaliser et de mettre en fourrière tout véhicule en infraction.

La circulation sera **totalement interrompue** avant le passage des premiers coureurs et rétablie après le passage du véhicule balais (soit approximativement de 10 h 30 à 14 h 30). Avant ces horaires, la circulation sera toutefois possible **UNIQUEMENT dans le sens de la course**, de Bauvin vers Wingles. Ces véhicules ne devront pas stationner sur le parcours et devront le quitter dans les meilleurs délais.

Cette interruption de circulation sera effective dans les deux sens dans la **rue Salengro** (de l'entrée de Meurchin jusqu'à la rue du 8 mai 1945), sur la totalité de la **rue du 8 mai 1945**, dans la **rue Jules Guesde** (entre les rues du 8 mai 1945 et V. Hugo), sur la totalité de la **rue Albert Thomas**, dans le **chemin du Halage** (entre la rue Thomas et la Gare d'Eau) et la **Gare d'Eau** de Meurchin.

LE PONT DE MEURCHIN (ROUTE DE WINGLES) SERA TOTALEMENT FERME A LA CIRCULATION DURANT L'EPREUVE SPORTIVE

Il est demandé aux riverains de prendre toutes leurs dispositions afin de stationner leurs véhicules en dehors du parcours **avant 8 h 00**, éventuellement comme suit :

Riverains concernés devant prendre des dispositions	Lieu de stationnement conseillé
R. Salengro (de l'entrée de ville jusqu'à la rue du 8 mai 1945 ⇨	Rue Roger Salengro après la rue du 8 mai vers le carrefour
Chemin du Pont des Ormeaux ⇨	Rue Roger Salengro après la rue du 8 mai vers le carrefour
Cité de la Gare, Cité Sainte Cécile et Allée des Oiseaux ⇨	Résidences « les Aubépines » et « la Roseraie »
Rue du 8 mai 1945 et son impasse ⇨	Rue E. Zola et J. Guesde (entre la rue du 8 mai et le carrefour)
Rue J. Guesde (entre les rues du 8 mai 1945 et V. Hugo) ⇨	Rues Jules Guesde ou Victor Hugo
Rues Thomas, Allende, du Tonkin, Neruda et La Fontaine ⇨	Rues Victor Hugo, Henri Barbusse ou Anatole France
Chemin du Halage ⇨	Rue Anatole France
Gare d'Eau ⇨	Rue Pasteur (entre le STOP de la Gare d'Eau et la RD 165)

Un itinéraire de déviation sera également mis en place pour les autres usagers de la route.

Merci de votre compréhension.

Le Maire,
Daniel TOP

ATTENTION

NOUVEAU PARCOURS

Concerne les riverains de la **rue Albert Thomas**, du **chemin du Halage** et de la **Gare d'Eau**.

Cette année, les coureurs emprunteront la rue Albert Thomas vers le chemin du Halage.

Ils se dirigeront ensuite vers la Gare d'Eau de Meurchin puis vers la Gare d'Eau de Pont-à-Vendin.

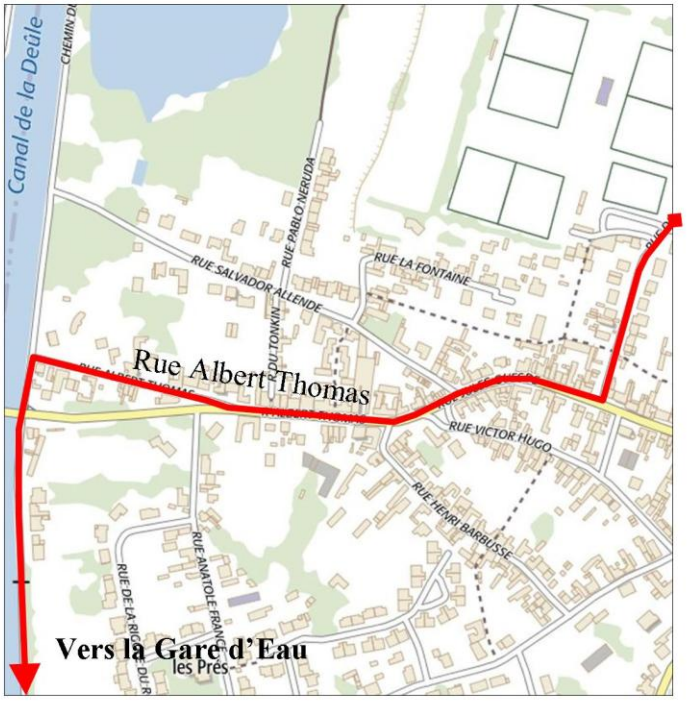

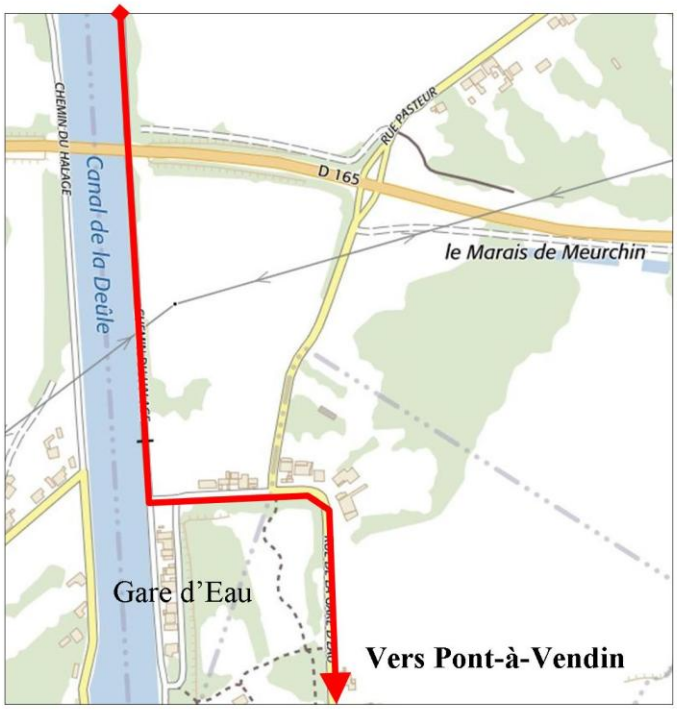

Les parcours du Cœur

du 18 mars au 14 mai 2017

J'aime mon cœur, je participe.

MEURCHIN 06 MAI 2018

Fédération Française de Cardiologie

Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires.

PARCOURS DU CŒUR

DIMANCHE 06 MAI 2018 A MEURCHIN

L'association des Donneurs de Sang de Meurchin vous invite à participer nombreux en famille ou entre amis au Parcours du Cœur qui se déroulera le dimanche 06 Mai 2018 de 9h30 à 12h.00

Départ et retour face à la Maison des Associations , cité de la gare de 09 h 30 à 12 h 00

INSCRIPTION DES 09H15 POUR UNE PROMENADE BUCOLIQUE A LA MAISON DES ASSOCIATIONS CITE DE LA GARE 62410 MEURCHIN

MILLÉSIMES

PIERRE LEMARCHAL

avec ses musiciens

Les plus belles chansons françaises

sacem

SAMEDI 19 MAI 2018 À 20H

SALLE DES FÊTES JACQUES PRÉVERT - PROVIN

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION.
BILLETTERIE ET RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE PROVIN. 03.20.86.48.04
ZENEOM. RUE JULES GUESDE À PROVIN. 07.83.63.37.62
MARTINE DEMOUVEAUX. 06.70.84.25.69

TARIF : 15 €

Soirée organisée au profit de

Association Grégory Lemarchal

www.pierrelemarchalconcert.com

MEURCHIN

Samedi 21 juillet 2018 de 06H00 à 18H00

48 ème MARCHE aux PUCES REGIONAL

Organisé par l'amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Meurchin et environs

5 euros les 3 mètres

Les permanences pour les inscriptions auront lieu à la salle des associations 5 cité de la gare à MEURCHIN

Pour les rues et quartiers : Rue Jules Guesde (du carrefour Salengro à la rue du 8 Mai. Rue Victor Hugo des 2 côtés. Rue Léon-Gambetta du côté mur service TCHN. Rue Barbusse des 2 côtés. Chemin des près du côté pair entre la rue Barbusse et Anatole France. Rue du Moulin côté impaire. Résidence les Maraichon des 2 côtés sauf ilot central et 1 seul côté jusque le chemin des près. Maisonneraie de chanteloup côté N° 1 au 15.

Pour les Meurchinois devant chez eux Le mercredi 13 juin 2018 de 17h à 19h

Le samedi 16 juin 2018 de 10h à 12h

Pour l'ensemble des Meurchinois : Le mercredi 20 juin 2018 de 17h à 19h

Le samedi 23 juin 2018 de 10h à 12h

Pour l'ensemble des Meurchinois et les extérieurs :

Les mercredis 27 juin : 04 juillet : 11 juillet : 2018 de 17h à 19h

Les samedis 30 juin : 07 juillet et 14 juillet 2018 de 10h à 12h

Dernière permanence le Mercredi 18 juillet 2018 de 17h à 19h

Les inscriptions par courrier sont à adresser à :

Mairie de MEURCHIN place Jean Jaurès

Amicale des anciens sapeurs-pompiers et environs

Service Marché aux puces 62410 MEURCHIN

Y joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Meurchin. Une copie de la carte d'identité, une enveloppe timbrée et le nombre de mètres désirés. Aucune inscription ne sera prise par téléphone (sans exception)

Pour les véhicules? Réserver un emplacement pour ne pas empiéter trop sur la chaussée (raisons de sécurité) PS : le jour du marché nous ne prenons plus d'inscriptions sans exceptions. Pour raison de sécurité, respecter les 4 mètres de passage pour les véhicules de services. Aucun véhicule ne sera admis : pour les rues Victor Hugo 2 côtés et Gambetta 1 côté du service technique pour le déballage, pour le chemin des prés un seul côté sera permis pour un non respect de sécurité les années précédentes.

Le Secrétaire : BLAIN Bernard

Le Président : LEBORGNE José

Vous avez un litige

avec votre voisin, votre propriétaire, votre locataire,
un prestataire de services, une entreprise...

Le Conciliateur de Justice

vous accompagne

vers une solution simple, rapide et gratuite

Permanences - mardi et mercredi
de 9h à 16h
et les 4ème jeudi de chaque mois.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sur rendez-vous au :
03 21 79 42 79
Mairie de Harnes.

<u>Sur rendez-vous</u> au : 03-21-79-42-79 mairie de Harnes
<u>Permanences</u> : mardi et mercredi de 9h à 16h ainsi que les 4èmes jeudi de chaque mois

Pas-de-Calais
Le Département

Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de Lens-Hénin
LH18157AT

DIRECTION de la MODERNISATION du RESEAU ROUTIER
LA ROUTE DEPARTEMENTALE D165
au territoire des communes de CARVIN et MEURCHIN
Restriction de la Circulation
TRAVAUX
Fibre optique
Section hors agglomération
du 23 avril 2018 au 25 mai 2018

ARRETE

Le Président du Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière,

Vu le Règlement Général de Voirie Interdépartemental, approuvé par arrêté n°A2015-01, en date du 21 septembre 2015 par Monsieur le Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté n° 58/17 / GV, en date du 26 décembre 2017, de Monsieur le Président du Conseil départemental, portant délégation de signature,

Vu la demande en date du 24 janvier 2018, par laquelle la société SND, fait connaître que la réalisation des travaux d'extension du réseau fibre optique va nécessiter une restriction de la circulation sur la route départementale D165 du PR 18+80 au PR 20+344, hors agglomération, au territoire des communes de CARVIN et MEURCHIN, du 23 avril 2018 au 25 mai 2018,

Vu l'information préalable faite auprès de Messieurs les Maires des communes de CARVIN et MEURCHIN,

Vu l'information préalable faite auprès de Monsieur le Commissaire de Police de Carvin,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution de ces travaux et prévenir les accidents,

Sur la proposition de Monsieur le Directeur de la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de Lens-Hénin,

ARRETE

Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de Lens-Hénin
7, rue Emile Combes - 62300 LENS
Téléphone : 03.21.78.92.50

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte sur la route départementale D165 du PR 18+80 au PR 20+344, hors agglomération, au territoire des communes de CARVIN et MEURCHIN, du 23 avril 2018 au 25 mai 2018, pour permettre l'exécution des travaux susvisés.

ARTICLE 2 : Ces restrictions consisteront en :
- interdiction de s'arrêter ou de stationner,
- limitation de la vitesse à 50 km/h,
- interdiction de doubler ou de dépasser,

ARTICLE 3 : Les panneaux de signalisation réglementaire seront posés par les soins et aux frais de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux, aux extrémités des sections restreintes, conformément aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (arrêté du 24 novembre 1967 modifié) explicitées par la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de Lens-Hénin,

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes de CARVIN et MEURCHIN par les soins de Messieurs les Maires.

ARTICLE 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 :
- Monsieur le Directeur Général des Services du Département,
- Messieurs les Maires des communes de CARVIN et MEURCHIN,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- Monsieur le Directeur de la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de Lens-Hénin,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du PAS-de-CALAIS,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LENS, le 19 AVR. 2018

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur de la Maison du Département
Aménagement et Développement Territorial de Lens-Hénin

En l'absence du Directeur,
le Responsable de l'Unité Etudes et Ressources
de la Maison du Département Aménagement et
Développement Territorial de LENS-HENIN

Johan SEVESTE

Pascal DENAES

Copies : D.M.R.R./S.G.P.R. - D.M.R.R./S.E.S.R. - M. le Directeur Départemental du S.D.I.S. - M. le Président du Syndicat des Transports Routiers - M. le Président du Syndicat des Transports de Voyageurs - Services des Transports Exceptionnels.

Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de Lens-Hénin
7, rue Emile Combes - 62300 LENS
Téléphone : 03.21.78.92.50

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Mairie Meurchin
Reçu le 19 AVR. 2018
Pour... M le Maire

Monsieur Daniel TOP
Maire de Meurchin
Place Jean Jaurès
62410 MEURCHIN

Lens, le 16 AVR. 2018

N/Réfs : JPB/DP/GB-2018L335
Affaire suivie par Monsieur Gaëtan Boyer (03.21.790.604)
Objet :.Régulation niveau du marais à Meurchin.

Monsieur le Maire, Cher Collègue,

Vous avez sollicité la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) concernant le marais de votre commune et en particulier sur la régulation du niveau de celui-ci.

Comme il vous a été exprimé à différentes reprises :

- Je me suis rendu à une réunion publique le 25 juillet 2016 en votre présence et vous ai apporté les éléments de réponse qui sont aujourd'hui encore strictement les mêmes.
- La CALL a ainsi accepté, à titre exceptionnel, de réguler votre marais à hauteur de 10l/s dans un souci d'apaisement avec vos habitants.
- J'ai rencontré pendant deux heures, il y a quelques mois, le Médiateur de la République pour lui apporter les éléments techniques de cette affaire.

Je me permets donc de vous rappeler notamment que :

- Ce marais est principalement alimenté par des eaux de nappes (voir à ce titre le rapport du BRGM de 2013) et la CALL n'a pas à ce jour compétence à gérer les eaux de nappe (mission de l'Etat sur cette ancienne fosse minière).
- Le bassin, qui fait l'objet d'importants travaux de la part de la CALL, est un ouvrage de régulation des eaux pluviales de voirie, qui se déverse en cas d'orage violent, et non de gestion de la hauteur d'eau du marais. Ces travaux ont eu pour objectif de répondre à votre demande ainsi qu'à celle de nos administrés.

Monsieur Gaëtan Boyer se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03.21.790.604).

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Maire, Cher Collègue,** en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Président
Sylvain ROBERT empêché
et par délégation,

Le Vice-Président,
Jean-Pierre BLANCART

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr